



Une reprise avec le masque pour les députés

Rentrée masquée demain pour le Parlement jurassien. Deux motions, deux questions écrites et une interpellation déposées par des députés francs-montagnards figurent notamment à l'ordre du jour. Avant-goût.

Après une parenthèse dans la halle de gymnastique de Courroux en raison de la pandémie, les parlementaires jurassiens retrouveront demain leurs bancs habituels de Delémont. Une rentrée avec le masque dans la bonne humeur.

Lors de cette séance seront notamment traitées deux motions déposées par des élus taignons. Brigitte Favre (UDC, Saignelégier) plaidera pour une meilleure protection des femmes victimes de violence conjugale, alors qu'Ivan Godat (Les Verts, Le Bémont) tentera d'enrayer le boom des 4x4 urbains et autres SUV. Egalement en discussion: l'interpellation de Jacques-André Aubry (PDC, Les Breuleux) sur la problématique des frontaliers et du partage d'impôts, dans le contexte des RHT (réduction de l'horaire de travail).

Abonnement et semi-confinement

Les questions écrites d'Amélie Brahier (PDC, Les Enfers) et de Vincent Hennin (PCSI, Montfaucon) figurent aussi à l'ordre du jour. La

députée suppléante s'est penchée sur les conséquences de la crise sanitaire pour les usagers des bus et des trains du réseau jurassien. Intitulé de son intervention: «Abonnement de transport public et durée du confinement: où est la corrélation?» Sous-entendu: y aura-t-il des dédommagements pour les personnes qui ont respecté le mot d'ordre «Restez chez vous!» ou qui ont utilisé la voiture pour se rendre au travail?

Réponse: le Gouvernement jurassien n'accordera pas davantage de compensation que ce qui a été décidé par Alliance SwissPass, organe faïtier de la tarification sur le plan national. Pour les détenteurs d'abonnements généraux: une bonification équivalente à 15 jours pourra être déduite sur une prochaine facture. Pour les détenteurs d'abonnements communautaires (p. ex. Vagabond): une prolongation automatique de 15 jours. Pour les détenteurs d'abonnements communautaires mensuels: un bon équivalent à 15% du prix de leur titre (minimum 15 francs).

Au niveau jurassien, la question s'est posée d'octroyer davantage de compensation. L'exécutif a ainsi demandé à la Conférence des directeurs cantonaux des transports publics que soit examinée la possibilité de prolonger tous les abonnements d'une durée équivalente à la

situation extraordinaire décrétée par le Conseil fédéral. Des considérations financières et le fait que le système a continué de fonctionner ont rangé cette idée aux oubliettes.

SESAME s'est-il ouvert dans le Jura?

Autre question écrite, autre problématique. Député-maire de Montfaucon, Vincent Hennin s'est intéressé au projet SESAME, lequel a pour but d'aider les réfugiés reconnus et personnes admises à titre provisoire en leur donnant la possibilité d'obtenir le certificat de santé de la Croix-Rouge suisse (CRS), notamment.

Quid sur notre territoire, demande l'élu. «Le canton du Jura n'a pas été sollicité pour la phase pilote du projet (...) répond le Gouvernement. En revanche (...), la section cantonale de la Croix-Rouge en a été l'un des partenaires» poursuit-il, en rappelant que SESAME lie la CRS et le Secrétariat d'état aux migrations.

Depuis 2017, 20 personnes ont participé aux cours «Langue & Santé» de la Croix-Rouge et 10 ont intégré la formation d'auxiliaire de santé. «Parmi ces personnes, il y avait des migrants entourés par l'AJAM (Association jurassienne d'accueil des migrants)» indique l'exécutif. (rg)

Le Franc-Montagnard

Le Franc-Montagnard
2350 Saignelégier
032/ 951 16 55
www.franc-mont.ch/

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 2'132
Erscheinungsweise: 2x wöchentlich



Seite: 3
Fläche: 38'577 mm²

Auftrag: 3005710
Themen-Nr.: 384.011

Referenz: 78189398
Ausschnitt Seite: 2/2



Retour à Delémont demain pour les députés jurassiens. Cinq interventions d'élus des Franches-Montagnes sont notamment à l'ordre du jour de la séance de ce mercredi.